



Commune de LE PIN

Madame, Monsieur,

Comme prévu, le Président de la République a publié le 13 janvier dans la presse sa « lettre aux Français » dans laquelle il propose un certain nombre de questions ouvertes au « Grand Débat National ». S'ouvre donc à partir du 15 janvier, et jusqu'au 15 mars, ce grand débat national, « dans l'Hexagone, outre-mer et auprès des Français résidant à l'étranger ; dans les villages, les bourgs, les quartiers, à l'initiative des maires, des élus, des responsables associatifs, ou de simples citoyens... ».

Le Grand Débat se déclinera dans notre commune sous forme notamment d'un cahier de doléances que chaque personne pourra venir renseigner en mairie. Le cahier comportera cinq chapitres :

- impôts, dépenses et action publique
- organisation de l'État et des collectivités publiques
- transition écologique
- démocratie et citoyenneté
- toutes autres questions à votre convenance

les quatre premiers proposés dans la lettre du Président de la République, le dernier rajouté par la commune pour que chacun puisse s'exprimer librement sur les questions ne figurant pas dans la lettre.

Le cahier de doléances pourra être renseigné en mairie, aux heures ouvrables, à partir du 17 janvier. Les doléances pourront également être exprimées par mail à l'adresse de la mairie (mairie-le-pin2@wanadoo.fr) et seront alors portées par le secrétariat au cahier de doléances.

La lettre du Président de La République sera mise en ligne sur notre site internet mais pourra également être délivrée par la mairie à celles et ceux qui le souhaitent.

Je vous renouvelle mes vœux de bonne année et vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes amicales salutations.

Le Maire

Patrick PALISSE